

# Le Crucicaderlien

Bulletin d'information  
De la commune

**STE CROIX DE CADERLE**



Château d'eau du Pic de Montvaillant.

2007

N° 13

# *Le Mot du Maire*

*Après un hiver relativement doux, voilà le printemps qui arrive.*

*Depuis le dernier bulletin de décembre dernier, vous trouverez ci-joint les dernières informations du travail effectué par la municipalité.*

## ***Les travaux effectués sont :***

- *l'enlèvement des poteaux France Telecom à l'entrée du village*
- *La mise en place de l'ADSL à la mairie*
- *La fabrication et la pose d'abris containers sur la commune*
- *La finition de la deuxième tranche d'adduction d'eau potable (seuls quelques petits travaux restent)*
- *La fourniture et la pose du panneau d'affichage au lieu dit de « la gare »*
- *La réfection des gardes corps du pont des abeillères, travaux réalisés par le Conseil Général.*

## ***Les dossiers en cours sont :***

- *Les fouilles archéologique de la chapelle qui ont débuté le 14 mars dernier par Mme ASPORT-MERCIER, archéologue.*
- *La réflexion pour les travaux des façades de la chapelle et des murs d'enceintes*
- *La carte communale et le zonage assainissement*
- *Le commencement des travaux EDF du renforcement de la ligne du poste du trental. Ils devraient être terminés d'ici fin mai.*
- *Prochainement, début des travaux de réparation du petit pont situé sur le route royale par l'entreprise FUSTER dans le cadre du plan, Patrimoine Emploi, de la communauté de communes.*
- *Travail sur la réalisation d'un topoguide dans la collection « autour du parc national des Cévennes » sur la « vallée de la salendrinque ».*

*Comme nous avons pu le signaler, désormais le ramassage des objets encombrants a lieu le 1er lundi de chaque mois, par l'agent municipal.*

*Veillez déposer vos objets la veille à côté des containers à ordures ménagères.*

*Le secrétariat de la mairie sera fermé durant la semaine du 9 au 15 avril en raison des congés de la secrétaire.*

*Le Maire*  
**Edmond JULIEN**



# Infos mairie

## ETAT CIVIL

### Avis de naissance des habitants de Ste Croix

Aymeric MOURGUES né le 20 décembre 2006 à ALES  
*Toutes nos félicitations aux heureux parents et aux grands frères !*

Alice RENAUX-MEISTER est née le 24 octobre 2006 à Grenoble  
*Toutes nos félicitations aux heureux parents et grand-parents*

### LOCATION SALLE F. VOLPELIERE

Pour vos repas d'anniversaire, de mariage, de famille ou autres...  
La salle est équipée de tables, chaises, frigidaires, four micro-ondes,  
vaisselles, plaque électrique, WC

- > Pour les habitants de Ste Croix : 61 €
  - > Pour les intéressés habitant à l'extérieur de la commune : 122 €
  - > Gratuit pour les associations et les professionnels de la commune
  - > Caution : 230 €
- Pour toute demande s'adresser à la mairie.



Ramassage Ordures ménagères  
du 1 sept. au 30 juin  
Le lundi matin

Ramassage encombrants  
les 1er lundi du mois.

Tri sélectif :  
Dans containers à couvercles jaunes

Déchetterie LASALLE  
Lundi — mercredi - vendredi De 13h00 à 16h30  
1er et 3 ème samedi de chaque mois de 9h à 12h

COMPOSTEZ vos déchets  
Vous pouvez toujours vous inscrire en mairie  
pour recevoir un composteur plastique( 20€)

Communauté de Communes  
Cévennes Garrigue :  
04.66.85.62.17

DDE Quissac : 04.66.77.35.12

Trésor Public de LASALLE :  
04.66.85.20.65

La Poste : 04.66.85.20.00

Gendarmerie :  
04.66.85.20.04 ou 17

Pompiers : 18

Office du tourisme i  
ntercommunal de LASALLE :  
04.66.85.27.27  
Office de tourisme  
intercommunal  
de ST HIPPOLYTE du F. :  
04.66.77.91.65



### Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du Samedi 25 novembre 2006

L'an deux mille six, le Vingt cinq Novembre à Dix sept heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Edmond JULIEN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames V. AURIOL, G. LAFONT et N.VERDIER.

Messieurs P. BOLLE, P. CREMER, D. MOURGUES.

Etaient absents excusés : C. DEJEAN, Y. JULIEN et R. VANDERPOTTE.

Procurations : Mme Marcelle MAZEL à Mme Violette AURIOL

Secrétaire de séance : M. Pascal CREMER

Monsieur Le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil du six Octobre 2006.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le Maire en rappelant les différents points de l'ordre du jour de ce compte rendu, précise les suites qui leur sont données.

#### Ordre du jour :

#### 1° Choix de l'entreprise pour la toiture du secrétariat

#### 2° Travaux chapelle et murs d'enceintes

#### 3° Festivités 2006

#### 4° Travaux en cours et urbanisme

#### 5° Avancement travaux AEP 2° tranche

#### 6° Questions diverses

#### 1° Choix de l'entreprise pour la toiture du secrétariat :

Comme suite aux différents devis demandés à 5 entreprises, concernant les travaux de réfection du toit de la mairie (côté Secrétariat) à effectuer en urgence, le Maire précise que 3 devis ont été reçus correspondant bien au descriptif des travaux demandés, à savoir les entreprises :

- GENEST : 3 306 € HT
- CERRET : 2 412.17 € HT
- YVANEZ : 3 255.64 € HT

Après avoir soumis leurs offres au conseil municipal, et après les avoir étudiées, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise CERRET pour un montant de 2 412.17 € HT.

#### 2° Travaux Chapelle et murs d'enceintes :

Concernant ce projet, monsieur le Maire rappelle que ce dossier a fait l'objet de subventions (demandées et obtenues en 2005), comme des différentes propositions étudiées en commission des travaux et soumises au conseil municipal :

1. Un projet a été établi par M. Fulcrand le 21 Avril 2006 ;
2. Des préconisations ont été faites par C. Puy, et M. Bonnaure conseillères patrimoine du service de la culture du Conseil Général lors de leur visite du 30 juin 2006;
3. et enfin suite à la demande du conseil municipal, un rapport est établi par Mme N. d'Artigues Architecte du patrimoine, conseillé par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Il lui a été remis un état des lieux et des travaux



projeté par M. Fulcrand Architecte ainsi qu'un rapport relatif au sondage archéologique réalisé par Mme ASPORD-MERCIER Sophie.

Le rapport établi par Mme d'Artigues, depuis sa visite du 11 Novembre 2006 sur les lieux, a permis à la commission des travaux du 24 Novembre de compléter sa réflexion. Ce rapport est remis au conseil. Il comprend 5 points sur lesquels l'auteur donne ses préconisations :

- L'entrée de la chapelle
- Le mur d'enceinte
- La façade Est 1
- La façade Est 2
- Le mur du porche

Après un échange sur ces différentes propositions, comme sur le soin particulier que les entreprises retenues devront apporter à l'exécution de ces différents travaux ; sur proposition du Maire, le conseil municipal décide à l'unanimité de faire préparer un cahier des charges par Mme d'Artigues, et d'informer par courrier M. Fulcrand de la mise en œuvre de ce projet selon les choix d'interventions tels qu'ils sont arrêtés aujourd'hui d'après le rapport et préconisations présentés par Madame d'Artigues.

Une décision définitive sur les travaux à réaliser sera prise en janvier 2007.

### **3°/ Festivités 2006**

Le Maire donne la parole à Mme Violette AURIOL pour informer le conseil municipal des choix de colis distribués à l'occasion de la fête de Noël.

Ces colis sont attribués à 14 Personnes seules et 4 Couples. Ils seront remis ainsi que les bons d'achats aux 26 enfants, le 23 Décembre 2006 à 17h30, date de cette fête arrêtée par le Conseil Municipal.

La date de présentation des vœux est fixée au 6 Janvier 2007.

### **4°/Travaux en cours et urbanisme:**

#### **Installation de WC publics:**

Monsieur le Maire informe le conseil du courrier du 13/10/06, transmis par M. et Mme Font, par lequel ils font part de leur désaccord sur l'installation de WC publics et font état de la copie de l'acte de vente du terrain qui en fait foi.

Cette réalisation était prévue conformément à un aménagement situé dans le bâtiment du parking prévu à cet effet.

Le conseil en prend acte mais souhaite étudier à nouveau cette question en confiant le soin à la commission des travaux, avant de représenter ce projet :

- d'établir précisément les mesures d'un plan d'aménagement conforme aux normes en vigueur, en général, et d'accès aux handicapés en particulier,
- d'actualiser le coût,
- d'en examiner les avantages par rapport à l'état actuel, afin d'en mieux appréhender l'impact sur l'environnement.

#### **France Télécom:**

Le Maire rappelle au conseil la proposition chiffrée d'enfouissement de lignes situées sur la route à l'entrée du village, dont le coût était établi à 3 960 € HT.

Un nouveau devis a été établi par France Telecom le 20 Novembre 2006 pour un montant de 1 107 € HT.



Le conseil municipal accepte cette offre et après avoir délibéré décide à l'unanimité de commander ces travaux pour un coût de 1 107 € HT.

#### **Containers à ordures :**

Le maire rappelle que la réalisation des emplacements de containers à ordures ménagères, permettant leur dissimulation, est prévue par l'entreprise HEBRARD, ainsi que la mise en place d'un nouveau panneau d'affichage au lieu dit La Gare.

Des courriers seront adressés aux particuliers concernés, pour envisager certaines modifications dans les emplacements.

A ce sujet Mme Violette. AURIOL, comme 15 autres personnes, expose à nouveau sa demande, de l'installation d'un nouvel emplacement de containers à ordures au carrefour du MAZEL, une demande en ce sens sera faite auprès de la communauté de communes.

#### **Demandes de permis de construire :**

Monsieur le maire présente deux demandes :

-Celle d'une extension d'un bâtiment existant situé au Campel présentée par Melle K. Pesenti afin d'aménager un pailler en résidence principale. Après examen des documents fournis et après délibération, **le conseil se prononce à l'unanimité favorablement** pour cette demande.

-Celle de M D.Mourgues pour la construction d'une villa en, résidence principale à proximité du Mas Soubcyran. Monsieur D. Mourgues concerné par cette demande, quitte la séance, durant cette délibération. En effet suite au refus de sa première demande, en raison de son éloignement par rapport aux habitations existantes, une nouvelle demande est déposée.

. Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier qui lui est présenté.

Après étude des nouveaux documents fournis et après délibération, **le conseil se prononce à l'unanimité favorablement** pour cette demande.

#### **Travaux au pont des Abeillères:**

Monsieur le maire informe le conseil municipal, qu'après avoir pris contact avec les services de la Direction Départementale de l'Équipement, la réfection de ce pont est prévue à compter du 7 décembre prochain ainsi que la pose des gardes corps le 10 décembre.

#### **5° Avancement travaux AEP 2° tranche:**

Monsieur le maire indique que la mise en service du nouveau château d'eau est prévue pour la fin Décembre.

Il donne des informations sur le déroulement des travaux et précise qu'une réunion aura lieu le jeudi 30 novembre 2006 à partir de 15 h et que tous les conseillers y sont cordialement invités.

Comme cela a été le cas durant tout le déroulement du chantier.

#### **6° Questions diverses :**

##### **Cartes IGN :**

M. Pascal CREMER rappelle l'examen par la commission des travaux du 24 Novembre, des offres de prix de photos aériennes présentées l'institut Géographique national.

En effet les prix des différentes dimensions de cartes de deux années différentes depuis 1946, ainsi que leur utilité, ont été discuté en commission. Tenant compte des remarques et suggestions de la commission M. Pascal CREMER propose que la mairie procède à l'achat de CDROM au prix TTC de 75€, proposé par IGN.

**Le conseil se prononce favorablement** pour cette solution par 4 votes « pour », et 3 abstentions.



#### **ADSL :**

Monsieur le Maire informe le Conseil de nouveaux contacts pris avec le fournisseur Internet pour pouvoir passer de l'abonnement forfaitaire actuel, en temps limité (6h/mois), à la téléphonie illimitée (A.D.S.L) pour 1 013€ par an au lieu de 950€ par an.

**Le conseil se prononce favorablement à l'unanimité.**

#### **Comptabilité : Durée amortissement frais d'études**

Suite à la demande de Monsieur le Receveur Municipal, DOMINICI Claude, le conseil municipal doit fixer une durée d'amortissement (max 10 ans) concernant les frais d'études pour notamment l'élaboration de la carte communale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'amortir sur une durée de 5 ans.

Le solde pour 2006 est de 6 877 € soit 1 375.40 € par an.

Un mandat (dépense) au compte 68, et un titre (recette) au compte 280 seront effectués sur le budget 2006.

#### **Décision Modificative N° 1 M 14 :**

Suite à l'amortissement des frais d'études et suite à la réalisation d'un mandat et d'un titre de 1 375.40 € Le conseil municipal après en avoir, délibéré, décide de procéder aux virements de crédits suivants sur le budget de l'exercice :

Crédits à ouvrir : Chapitre 68, compte 68, dotations aux amortissements : + 1 375.40 €

Crédits à réduire : Chapitre 65, compte 6554 : contribution aux organismes : - 1 375.40 €

#### **Courrier du collège de St Jean du Gard :**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier émanant du proviseur du collège de ST JEAN DU GARD dans lequel il est mentionné que dans le cadre des cellules d'urgence mis en place par la Préfecture du Gard, le Conseil Général, etc... (inondations, neige, ...) une réunion de travail est prévue le 28 novembre 2006.

#### **Illuminations de Noël :**

Le Maire donne la parole à M. Pascal CREMER, qui soumet les différentes possibilités de décorations de Noël, sous différentes formes, ou motifs de lumières, présentées dans un catalogue. Avant de procéder au vote afin d'effectuer un choix sur ces différentes décorations, M.P. CREMER soumet la question suivante au vote du Conseil :

Sommes nous favorables à la décoration existante ? : **Le Conseil se prononce favorablement à l'unanimité.**

Sommes nous favorables à un complément d'illumination ? : **Le conseil se prononce pour 2 voix, contre 3 voix, 2 abstentions.**

En conséquence les illuminations des fêtes de fin d'année seront reproduites à l'identique sur le village. La majorité du conseil municipal considérant que ces illuminations sont suffisantes.

#### **Tour de table :**

**Pascal Crémer** suggère qu'il serait intéressant que la Commune de STE CROIX se jumelle avec une autre commune de l'Etranger, semblable à la notre. Cela permettrait ainsi d'avoir différents échanges, réflexion et regard de ce qu'il se fait ailleurs. Il demande au Conseil municipal d'avoir une réflexion sur ce sujet.



**Madame LAFONT** donne des informations notamment sur les sentiers de randonnées et des propositions qui avaient déjà été faites, notamment au dos du panneau de l'aire de stationnement, (informations sur la faune, la flore, etc...) mais également sur le souhait de mettre en place un panneau d'information au niveau de la place du haut.

Elle précise qu'elle a rencontré Monsieur RENAUX à ce sujet. Monsieur RENAUX doit faire parvenir en Mairie un dossier précisant les aides qui pourraient être obtenues par l'intermédiaire du Parc National des Cévennes.

De plus, dans le cadre de la réalisation du topo guide de la collection « autour du Parc National des Cévennes », sur la vallée de la Salendrinque, il est demandé que chaque commune propose des sentiers de randonnées sur son territoire.

Un débat est engagé sur plusieurs possibilités de sentiers de randonnées sur la commune.

Elle précise qu'une réunion est organisée le 20 décembre prochain avec le comité de pilotage. Des informations et des propositions seront faites ce jour-là. De plus, lors de cette rencontre, le cabinet d'études fera part du travail qu'il a déjà commencé.

Un compte rendu de cette réunion sera faite lors du prochain conseil municipal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures 45.

### **Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire du Vendredi 09 février 2007**

L'an deux mille sept, le neuf février à vingt et une heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence d'Edmond JULIEN, Maire.

Etaient Présents : Mesdames V. AURIOL, G. LAFONT, M. MAZEL et N. VERDIER.

Messieurs, P. CREMER, C. DEJEAN, Y. JULIEN, et R. VANDERPOTTE

Etaient absents excusés : Messieurs P. BOLLE et D. MOURGUES.

Procurations : Monsieur P. BOLLE à E. JULIEN

Secrétaire de séance : Monsieur C. DEJEAN.

Monsieur Le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil du 25 novembre 2006.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Le Maire en rappelant les différents points de l'ordre du jour de ce compte rendu, précisent les suites qui leur sont données.



# Le FONCTIONNEMENT de la COMMUNE



Récapitulatif succinct des comptes rendus

## 1. Les conseils Municipaux

### Ordre du jour :

- 1° DGE 2007
- 2° Tarifs 2007
- 3° Chemin rural Mas Hubert
- 4° Permis de construire
- 5° Décision modificative Budget M 49
- 6° Questions diverses

**1° DGE 2007** Monsieur le maire indique au conseil municipal, suite aux documents qui ont été distribués, qu'il convient d'exprimer un souhait concernant le dépôt d'un dossier pour la Dotation Globale d'Equipement pour 2007. Pour le projet d'extension du cimetière et de désenclavement du cimetière actuel, le conseil municipal souhaite qu'un autre courrier soit adressé aux héritiers de Mme Mac Connel afin de faire la demande d'une éventuelle acquisition des terrains concernés.

Le conseil municipal, après discussion sur les travaux à venir et en raison du délai imparti, DECIDE, à l'unanimité, de ne pas solliciter l'aide financière de l'état au titre de la Dotation Globale de l'Equipement en 2007.

**2° Tarifs 2007** la commission finances qui s'est réunie ce même jour propose les tarifs suivant :

	<b>Proposition de la commission</b>	<b>Vote du CM Pour 2007</b>
Loyer	Augmentation suivant l'indice de coût de la construction	Soit 204,96 € / Mois Unanimité
Concession Caveau Urne	105 € M <sup>2</sup> 52 € l'emplacement	Unanimité
Location salle Habitants Extérieurs Assos de Ste Croix Caution	61 € 122 € Gratuit 230 €	Unanimité
Eau Abont cpteur Ordinaire Abont cpteur La Fontanelle Abont cpteur com Tarif eau Tarif FNDAE	160.83 € 321.67 € 160.83 € 0.61334 € 0.002134 €	Unanimité
Photocopies Gratuit associations de la commune  Fax	A4 0.15 € A4 RV 0.20 € A3 0.20 € A3 RV 0.35 €  Gard 1.00 € France 3.00 € Etranger 6.00 € Réception 1.00 €	Unanimité

*Les comptes rendus sont affichés dans les panneaux d'informations à la suite de chaque conseil ils sont également consultables au secrétariat de la mairie.*

# Le FONCTIONNEMENT de la COMMUNE



Récapitulatif succinct des comptes rendus

## 1. Les conseils Municipaux

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité d'adopter la proposition de la commission finances comme indiquées ci-dessus.

### 3°/ Chemin rural du Mas Hubert :

Le maire fait part du courrier reçu en mairie en date du 24 novembre dernier de M Maurice de CAZENOVE qui concerne une demande d'aide financière pour la réfection du chemin rural qui dessert le Mas Hubert, Le Frayssinet, la Rouveyrolle.

Le conseil municipal indique que depuis de nombreuses années la commune n'a pas participé à l'entretien de chemins ruraux qui desservent des propriétés privées. La commune possède 22 Km de chemins ruraux qui font parti de son domaine privé, ce qui n'engendre aucune obligation d'entretien.

Le conseil municipal, Considérant que le coût d'entretien de tous les chemins ruraux ne pourrait être supporté par le budget communal.

DECIDE de ne pas participer à l'entretien du chemin du Mas Hubert, du Frayssinet, de la Rouveyrolle sachant et regrettant les problèmes que les riverains de ce chemin rencontrent pour l'entretien.

Le vote est comme suit : 9 voix Pour et 1 abstention (G.LAFONT qui regrette de ne pas pouvoir répondre favorablement à la demande de M Maurice de CAZENOVE, considérant cependant l'importance de l'engagement de la commune si elle devait être favorable à l'entretien).

### 4°/ Urbanisme

#### **Demandes de permis de construire Modificatif :**

Monsieur le maire présente une demande de modification d'un permis de construire initial obtenu en date du 14 novembre 2005 présentée par M MERY Patrice afin de remonter la hauteur de la partie extension à la même hauteur que la partie existante et une modification d'ouverture de fenêtre. Après examen des documents fournis, après délibération, **le conseil se prononce à l'unanimité favorablement** pour cette demande.

### 5°/ Décision Modificative N° 1 service des eaux budget M 49 :

Suite à la demande du receveur municipal de LASALLE, Monsieur DOMINICI Claude, et considérant le dépassement de frais au compte 164,

le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de procéder aux virements de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2006 :

Crédits à ouvrir :

Chap 16 Compte 164 (Emprunts auprès des établis. de crédit) : + 25 €

Crédits à réduire :

Chap 020 Compte 020 (dépenses imprévues) : - 25 €

### 6°/ Questions diverses :

#### **Fouille archéologique :**

Le maire informe le conseil municipal du courrier reçu de Mme ASPORD-MERCIER, archéologue, proposant deux dates pour le démarrage du chantier qui sont le 12 ou le 19 mars 2007.



### **Adduction d'Eau potable de la deuxième tranche :**

Le maire fait part au Conseil Municipal que les compteurs d'eau vont être mis en place la semaine prochaine ainsi que la barrière sur le chemin qui accède au château d'eau. Les solutions pour l'installation d'un surpresseur sont toujours en cours d'études.

Il indique également que les analyses d'eau effectuées sur le nouveau réseau sont toutes de bonnes qualités.

**ADSL :** Le maire informe le conseil municipal que l'ADSL a été mis en place, ce jour, à la mairie.

### **Formation aux premiers secours avec la Croix Rouge :**

Le maire informe le conseil municipal que la croix rouge a contacté la mairie afin de savoir si celle-ci était favorable à la mise en place d'une formation aux premiers secours sur sa commune.

Le conseil municipal après discussion, Décide à l'unanimité d'accueillir la croix rouge et mettre à sa disposition la salle Fernand Volpelière et d'informer la population sur cette

### **Panneau d'affichage :**

Le maire rappelle que la mise en place d'un nouveau panneau d'affichage dans le secteur de « La gare » a été délibérée en conseil municipal et qu'il convient à ce jour de décider de son emplacement définitif.

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité de mettre en place ce panneau d'affichage au secteur de « La Gare » à côté de la borne incendie.

### **Abri containers à ordures ménagères :**

Le maire informe le conseil municipal de la réponse favorable de la communauté de communes « Cévennes Garrigues » concernant la mise en place de containers au niveau du Mazel.

Le maire demande aux conseillers son avis sur la mise en place de containers au niveau du Mas Soubeyran, afin de desservir le secteur.

Le conseil municipal, après discussion, DECIDE à 9 voix Pour et 1 abstention

(G.LAFONT qui n'est pas favorable à la multiplication des emplacements de containers et notamment celui du Mas Soubeyran) la mise en place de containers au niveau du Mas Soubeyran et du Mazel.

L'agent technique procèdera à la construction des abris en bois.

### **Extension Maison de retraite :**

Le maire fait part au conseil municipal de la création d'une association à LASALLE qui soutien le projet. De ce fait il convient de nommer deux délégués, un titulaire et un suppléant afin de représenter la commune.

Monsieur JULIEN se propose pour être délégué titulaire, Monsieur DEJEAN et Mme MAZEL pour être délégués suppléants.

Le conseil municipal Décide à l'unanimité de nommer M JULIEN, délégué titulaire, M DEJEAN, 1<sup>er</sup> délégué suppléant et Mme MAZEL, 2<sup>ème</sup> déléguée suppléante.



### **Création poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe.**

Monsieur le maire informe l'assemblée, comme il a été évoqué à plusieurs reprises et notamment en commission des finances, qu'il convient de créer 1 poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007, à 16h par semaine en raison de la fin du Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi qui arrive à terme le 31 août 2007.

Le tableau des emplois à compter du 09 février est établi comme suit dans la filière technique : Adjoint technique territoriale 2<sup>ème</sup> classe : ancien effectif : 0 nouvel effectif : 1.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

DECIDE : de créer un poste d'adjoint technique territorial 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2007 à 16h /semaine.

D'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget 2007.

ADOpte à : - 9 voix Pour et 1 abstention (G.LAFONT)

### **Table du conseil municipal :**

Suite à sa demande, le maire fait part des devis réactualisé par M BONZON, pour la réalisation de rallonges pour la table en bois de la salle du conseil municipal, afin d'harmoniser le mobilier.

Le conseil municipal, ne souhaite pas prendre de décision pour le moment, vu la réduction de places assises que cela risque d'engendrer. Le conseil municipal discutera comment cela peut être réalisé.

Toujours dans le cadre de la mise en valeur de la salle du conseil municipal, l'achat de rideaux est projeté. Le conseil municipal souhaite avoir plus de documentation sur les différents modèles.

### **Topoguide de la Vallée de la Salendrinque dans la collection « autour du Parc National » :**

Le maire laisse la parole à Madame LAFONT, déléguée à la commission tourisme de la communauté de communes et désignée comme personne ressource dans le cadre de l'élaboration du topoguide auprès du Pays d'Accueil Touristique, chargé de la maîtrise d'ouvrage. Mme LAFONT fait part au conseil municipal de l'avancement du projet et indique que la sélection des sentiers va être validée.

Deux sentiers ont été « pré-retenu » sur le territoire de Ste Croix : d'une part le sentier du « Mont Brion » et d'autre part le sentier de « Montvaillant ».

Mme LAFONT donne lecture de quelques passages de la convention de passage type qu'il sera proposé aux propriétaires dont le circuit traversera leur propriété. Des remarques sont notées sur le contenu et la présentation de ce document.

La prochaine réunion organisée par le Pays d'Accueil pour poursuivre le travail aura lieu le 21 février prochain.



### TOUR DE TABLE

Monsieur DEJEAN, informe que les vidanges des fosses septiques avec le regroupement des intéressés sont en cours, et se terminent la semaine prochaine.

#### **Commission Culture « Communauté de communes »**

Madame AURIOL déléguée à la commission culture à la communauté de communes fait un bref compte rendu de la dernière réunion.

Mme AURIOL indique que le choix d'un graphiste est en cours afin de réaliser une publicité sur la programmation des animations.

De plus, le statut du « bibliothécaire » a été modifié, il est devenu à ce jour « animateur culturel ».

#### **Commission Petite enfance « Communauté de communes »**

Mme AURIOL, déléguée à la commission Petite Enfance de la communauté de communes fait part du compte rendu de la dernière réunion.

Mme AURIOL informe que le bilan financier a été présenté par Mme FARINE et la participation de la communauté de communes s'élève à 180 000 €.

La fréquentation des crèches est en augmentation à St Hippolyte du Fort comme à LASALLE. La situation du personnel à remplacer s'est nettement améliorée avec la création du poste d'éducatrice de jeunes enfants. Mme AURIOL informe que la coordinatrice va partir en congés maternité et qu'il convient à la communauté de communes de trouver une remplaçante.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 00h00.

## *1. Noël 2006*

Le samedi  
23 décembre 2006,

Comme chaque année,  
nous avons pu passer un  
agréable  
moment avec les jeunes,  
les moins jeunes  
et leur famille  
afin de remettre  
un bon d'achat à Cora de 30 €  
aux enfants et  
un panier de bon vin aux  
anciens.

Nous remercions les personnes  
qui étaient présentes à  
cette rencontre,  
qui est à chaque fois  
une belle occasion  
pour se retrouver  
et discuter tous en semble.



## 2. Vœux 2007

Samedi 6 janvier 2007 à 16 heures

« ... Le conseil municipal et moi-même sommes très heureux de vous accueillir aujourd'hui à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Cette petite réception permet de nous retrouver tous ensemble, passer un agréable moment et regrouper la population après les fêtes de fin d'année.

Je tiens à excuser M FLAISSIER, conseiller général et également M CREMER et M BOLLE, conseillers municipaux.

L'année 2006 a été une année chargée en travaux et en réunions afin de concrétiser des projets et d'en élaborer des nouveaux.

### *Les principaux travaux :*

- Aménagement de l'entrée du village par les entreprises Giraud, Cabrit et Hebrard. Ce qui comprend le goudronnage, aménagement place et dallage.
- Finition du dallage de la place de la mairie, panneau « Mairie », création d'un point d'eau, changement habitacle du point phone, plaque commémorative des « Morts pour la France »
- Goudronnage du chemin du Campel par l'entreprise SRC.
- Réfection des gardes corps du pont des Abeillères, après de multiples interventions auprès de la DDE et du Département.
- Réfection de la toiture du secrétariat de la mairie, par l'entreprise Cerret.
- Traitement de la charpente de la salle F. Volpelière.
- Restauration des derniers registres d'état civil de Naissance, Mariages, décès de 1793 à 1842 par la société SEDI.
- Carte communale : de nombreuses réunions se sont tenues .
- Travaux chapelle et murs d'enceintes : le cabinet Fulcrand a été retenu.
- Adduction d'eau de la deuxième tranche : les travaux sont terminés.
- La vérification électrique des bâtiments communaux a été effectué, ainsi que le contrôle pour l'amiante.
- Confection et mise en place des abris containers.



## 2. Vœux 2007

### *Projets 2007 :*

- Lancement appel d'offres pour la réfection des façades de la chapelle et des murs d'enceintes.
- Deuxième tranche des fouilles archéologiques dans la chapelle.
- Réflexion sur l'aménagement intérieur de la chapelle à l'issue de ce qu'il aura été trouvé lors des fouilles.
- Réfection du pont situé sur la route royale au dessous de la Roussariée en collaboration avec le Plan Patrimoine Emploi.
- Suppression des deux derniers poteaux France Telecom à l'entrée du village.
- Avancement dans l'élaboration de la carte communale et du zonage assainissement.
- Mise en place d'un panneau d'affichage au carrefour dit « de La Gare ».

Après de nombreuses réclamations auprès d'EDF, les travaux de réfection des lignes alimentant les secteurs Rouveyrolle, Mas Hubert, Fayssinet et une partie de la partie basse de la commune ont débutés. Je m'excuse des désagréments que certains ont pu subir depuis ces derniers mois, mais croyez moi, j'ai fait mon possible pour que les travaux se réalisent au plus tôt.

J'ai également signalé à plusieurs reprises les poteaux défectueux.  
Je pense avoir fait part des principaux projets que nous souhaitons voir se réaliser en 2007.

Je tiens à remercier particulièrement les personnes qui se sont occupées de tenir l'exposition de 2006.

Je tiens à remercier les représentants de l'association « Les Amis du Temple » pour l'organisation et la réussite des concerts dans la chapelle durant la saison estivale.

Merci au personnel communal pour le travail qui a été accompli.

Magali, notre secrétaire pour le travail administratif,  
Jacqueline, pour l'entretien des locaux et le ramassage des encombrants  
et Loïc pour tous les travaux effectués sur la commune.

Merci aux membres du conseil municipal pour leur participation à la réalisation des projets menés en 2006 et ceux à venir.

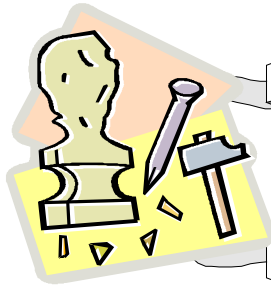
Merci encore une fois et continuons à travailler ensemble pour l'avenir de notre village.

Bonne et heureuse année 2007,  
que cette année soit prospère,  
que la commune garde sa qualité de vie,  
et que le développement contribue à garder le charme de notre territoire.... »

Discours du Maire, Edmond JULIEN.



## 3. *Projet exposition*



### RAPPEL



### **Vous avez un passe-temps artistique ?**

L'idée serait sympathique **d'organiser une exposition de vos talents**, qu'ils soient tournés vers

- la peinture,
- la broderie,
- le papier... (les idées ne manquent pas !),

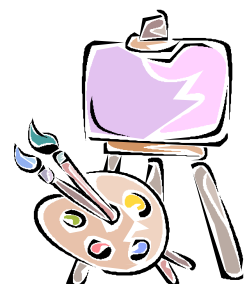
**pourquoi pas durant l'été 2007,  
à Sainte Croix de Caderle ?**

**Si ce projet vous séduit**, vous pouvez prendre contact avec

- Michèle MERCIER (04.66.85.49.03)

Ou - Corinne DEJEAN (04.66.85.22.27).

Nous fixerons alors une réunion en espérant que vous serez nombreux, **crucicaderliens et personnes du canton** à adhérer à celui-ci.



## 4. Formation

La mairie a diffusé au mois de mars, un article sur la possibilité de s'inscrire pour une formation aux gestes des premiers secours courant le mois d'avril, n'ayant pas eu assez d'inscriptions, cette session a été annulé.

Toutefois, il est toujours possible de mettre en œuvre celle-ci sur la commune.

Dans le but de donner la possibilité de former des personnes aux 1er gestes de secours, la mairie avec la participation de la croix rouge souhaite ouvrir une formation sur la commune.

En effet, cette formation peut être utile à tous, les premier gestes peuvent sauver une vie.

- Elle est d'une durée de 12 heures (week-end ou soirs en semaine)
- Le coût est de : 55 € par adulte

ou : 40 € (+ 5 € manuel) pour les mineurs + de 10 ans, les Rmistes, les membres d'une même famille. Des facilités de paiement peuvent être accordées.

- Aucune formation scolaire ou autre n'est requise.
- Elle est ouverte à tous, à partir de 10 ans.
- Il n'y a pas d'examen final, la présence au cours est obligatoire.
- La formation accepte 10 personnes maximum.

**Vous êtes intéressé !**  
**Répondez au questionnaire ci-dessous**

Entourer la solution qui vous convient le plus :

Week—end (Samedi toute la journée et dimanche matin)

3 soirs dans le semaine

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

*Si plusieurs personnes de votre famille sont intéressées, remplir inscription sur papier libre*

**Ne pas envoyer d'argent maintenant,**  
**la Croix Rouge vous contactera pour effectuer l'inscription définitive.**

Pour toute information, contacter le secrétariat de la mairie.

# TRAVAUX

## 1. ADSL



Le conseil municipal avait souhaité que l'ADSL soit mis en place au secrétariat de la maire qui dispose d'Internet, cela est maintenant fait depuis le 9 février dernier.

## 2. TOITURE

Comme nous vous l'avions déjà signalé il était nécessaire de refaire une partie de la toiture du secrétariat, suite à d'importante fuites dans le bureau.

Ce travail a donc été réalisé par l'entreprise CERRET pour un coût de 2 412.17 € HT.

Nous remercions l'entreprise d'être intervenue rapidement.



# TRAVAUX

## 3. Pont des Abeillères



Suite à l'état des gardes corps du Pont qui rendait très dangereux le passage de celui-ci, de multiples réclamations ont été faites auprès du service de la Direction Départementale de Quissac. Au cours de l'année 2006 les crédits nécessaires ont été votés par le Conseil Général du Gard.

A ce jour, le travail est fait, le pont est sécurisé et nous ne pouvons que remercier le Conseil Général pour avoir achevé cette réalisation.

Communauté de communes

## 4. Plan Patrimoine Emploi

Voilà maintenant deux ou trois ans que le projet a pris forme au sein de la communauté de communes.

Dans le cadre du plan patrimoine Emploi à la communauté de communes, le lancement d'appel d'offres a été effectué lors de la dernière réunion plénière. L'entreprise FUSTER, a été choisie pour effectuer les travaux de conservation du patrimoine, au niveau du petit ponceau situé sous la Roussariée sur la commune de Ste Croix.

# TRAVAUX

## 5. Dissimulation poteau télécom

Dans le cadre de la mise en valeur de l'espace naturel, l'enlèvement des derniers poteaux téléphone au hameau du village a été effectué. Cet enfouissement était prévu lors de l'aménagement du réseau d'eau de la 1ère tranche, à savoir en 2002, et la réservation au niveau des câbles était prévue.

Ceci permet d'améliorer l'esthétique de l'entrée du village.

**COÛT : 900 € HT**

### AVANT



### APRES



# TRAVAUX

## 6. Abri Ordures Ménagères

Toujours dans l'esprit de rendre l'environnement des containers à ordures ménagères propres et esthétique, deux nouveaux emplacements ont été mis en place. Afin de desservir au mieux les administrés du secteur situé sur la route D 153 c, un emplacement et la confection d'un abri a été réalisé au Mas Soubeyran et la confection de l'abri au niveau du Mazel.



Le Mas Soubeyran



# TRAVAUX

## 7. Réfection façades et murs d'enceintes

Dans le cadre de l'aménagement de la chapelle et afin de conserver le patrimoine de la commune dans un état digne, nous continuons le travail sur la réfection des façades de la chapelle et des murs d'enceintes.



Le vendredi 9 février le conseil municipal s'est réuni en présence de M FULCRAND, architecte, pour continuer l'avancement du projet qui nécessite précautions et réflexions.

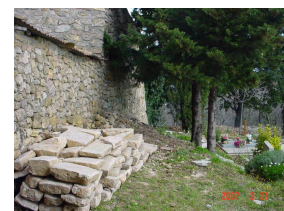
Nous pensons lancer les appels d'offres prochainement pour permettre une réalisation d'ici la fin de l'année.



## 8. Fouilles archéologique

Mme ASPORD-MERCIER Sophie, archéologue, a repris le chantier de fouilles à l'intérieur de la chapelle depuis le 14 mars.

L'estrade qui recouvre les premières fouilles a été enlevé pour continuer les recherches. Le chantier s'achèvera en juin prochain, pour libérer les lieux afin d'organiser les concerts de cet été et les différentes cérémonies religieuses.



# TRAVAUX

## 9. Panneau d'affichage



Toujours dans l'esprit d'améliorer l'information.

Un panneau d'affichage double face a été mis en place au niveau du carrefour de la Gare.

Ce panneau a été réalisé par le menuisier VIALA pour un coût De 1 095 € HT. Nous espérons que vous en serez satisfait.

## 10. Poteau EDF au Trantal

Lors de la cérémonie des vœux, il a été indiqué que le renforcement de la ligne EDF devait être réalisé prochainement.

L'entreprise désignée par EDF, ETDE, a commencé les travaux.

En espérant que les problèmes occasionnés auparavant seront réglés.

Toutefois, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie qui transmettra les informations.





# TRAVAUX

## **11. Adduction d'Eau Potable 2ème tranche**

Les travaux sont terminés voilà maintenant plusieurs semaines, mais il y a toujours quelques finitions à faire.

Côté Ste Croix tout est terminé, la barrière a été mise en place sur la piste pour accéder au château d'eau et côté Thoiras, il ne reste que la pose de la barrière et reprises de caniveau.

Les compteurs d'eau ont été mis en place par la société fermière, l'entreprise RUAS.

Il reste quelques compteurs à installer dont les personnes n'ont pas encore retourné leur contrat d'abonnement.

Nous espérons que cette réalisation, vous satisfait et que celle-ci apportera à notre commune un confort, un développement et une sécurité supplémentaire.



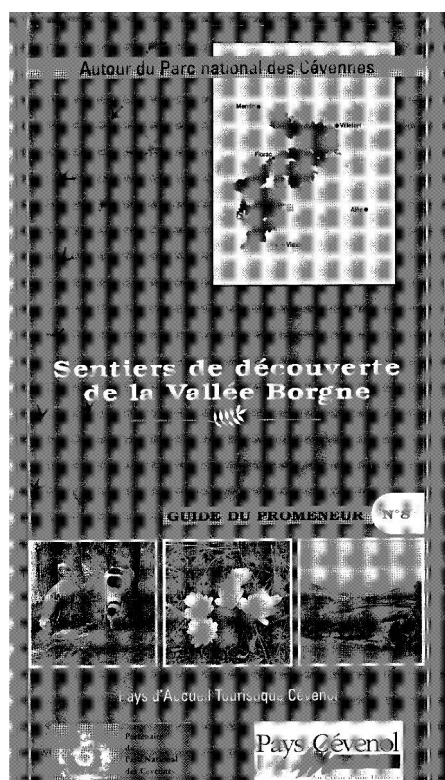
## **12. Rencontre avec M FLAISSIER**

Suite à l'initiative de M FLAISSIER, Conseiller Général du canton de Lasalle, une réunion sur le thème de l'eau s'est tenue en mairie de Ste Croix de Caderle en présence du directeur du développement rural du Conseil Général du Gard et du directeur du SMAGE des Gardons et les élus du canton.

Cette rencontre a permis d'aborder certains sujets qui nous préoccupent, notamment l'entretien des cours d'eau et les ressources en eau.

Le Pays Touristique Cévenol,  
associé à la Communauté de communes Cévennes Garrigue,  
au Parc National des Cévennes,  
au Conseil Général du Gard,  
au Comité Départemental du Tourisme du Gard et  
au Canton de Lasalle,  
travaille sur la réalisation du topo-guide de randonnée pédestres de la  
collection « Autour du Parc national des Cévennes »  
sur la vallée de la Salendrinque.

Cette opération consiste à répertorier une quinzaine de sentiers en boucle, et assurer un balisage homogène. Pour ce faire, un multi partenariat est nécessaire, notamment les intercommunalités qui assurent l'animation et la maîtrise d'ouvrage (aménagement et entretien des sentiers et signalétique), le parc National des Cévennes et le Conseil Général du Gard assurent la coordination technique et le co-financement, le Comité Départemental du Tourisme assure le co-financement de l'édition, et la démarche associe l'ensemble des organismes et des personnes ressources concernés.



Il existe, à ce jour, 16 topoguides disponibles dans la collection, l'objectif est d'éditionner 20 topoguides.

La diffusion est assurée par les offices de tourisme locaux, le centre d'information du PNC et les diffuseurs nationaux.

Le 24 janvier, M REVERSAT Jérôme (cabinet d'étude « redécouverte ») a présenté au comité 19 sentiers qui ont été validés par le comité, sous réserve de faisabilité.

Le 21 février, lors du comité, les personnes ressources ont présentés la faisabilité des 19 sentiers présélectionnés.

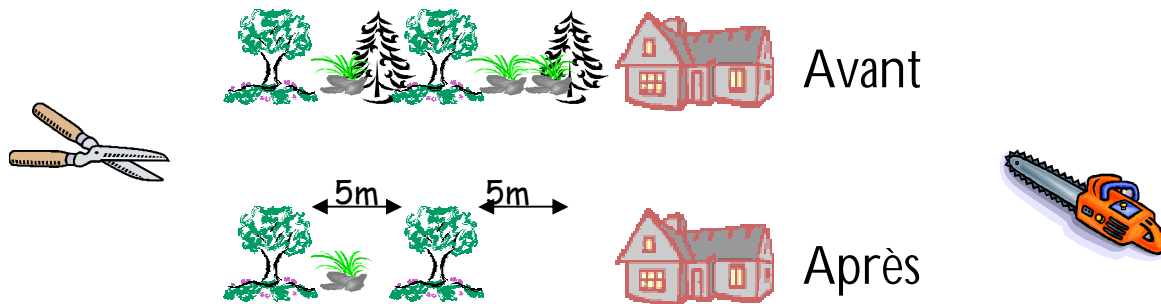
M REVERSAT explique la suite de la procédure : visite des sentiers, coût des travaux.

# Débroussaillage !

Le printemps est là !  
La nature se réveille doucement,  
**n'oublions pas de la protéger.**

Le débroussaillage est obligatoire sur les zones situées à moins de 200m de terrains en nature de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations ou reboisements.  
Le débroussaillage autour des maisons et des installations est obligatoire  
Pour contribuer à la protection des biens et des personnes lorsque le feu provient des espaces naturels voisins et pour limiter les risques de propagation d'un feu vers les formations boisées.

Débroussailler, c'est réduire les risques d'incendies



Entre le 16 septembre et le 14 juin,  
les propriétaires et ayants droit sont autorisés à incinérer  
les végétaux sur pied, coupés, tombés ou arrachés.

Entre le 15 juin et le 15 septembre,  
il est interdit de fumer, de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur  
et jusqu'à une distance de 200 mètres de bois, forêts, landes,  
maquis, garrigues, plantations et reboisements.

En cas d'écobuage  
Prévenir  
les pompiers



Autorisation d'écobuer  
OBLIGATOIRE !  
Obtention en mairie

Dans le prochain bulletin de juin 2007 :

Le compte administratif 2006  
(communal et service de l'eau)

Le budget de 2007  
(communal et service de l'eau)

Le calendrier des  
manifestations estivales

Les travaux en cours

...



*Le Maire et le Conseil Municipal  
souhaitent à toutes et à tous  
De profiter agréablement  
De ces beaux jours De printemps.*



Mairie

Tel : 04.66.85.22.63 Fax : 04.66.85.33.73

Email : [mairie-ste-croix30@wanadoo.fr](mailto:mairie-ste-croix30@wanadoo.fr)

Ouverture secrétariat

Le lundi de 13h00 à 16h00 et Le Jeudi de 14h à 16h

Permanence du maire Le jeudi de 14h à 16h

En cas d'urgence : Maire : 04.66.85.43.77

1ère adjointe : 04.66.85.29.77

2ème adjointe : 04.66.85.41.10

Bulletin réalisé et édité par la mairie de Ste Croix de Caderle,  
avec l'aide de Monsieur le Maire

et Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux.

Photos Mairie.

Président de la commission : Pascal CREMER.